

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les cérémonies d'anniversaire de la Libération et le rôle des anciens combattants dans la transmission de la mémoire au service de la paix, à Paris le 7 janvier 2005.

Madame la Ministre de la Défense,
Monsieur le Ministre délégué aux Anciens combattants,
Monsieur le grand Chancelier,
Monsieur le Chancelier de l'Ordre de la Libération,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter à toutes et à tous la plus chaleureuse des bienvenues. Je suis particulièrement heureux de pouvoir m'adresser, à travers vous, à l'ensemble du monde combattant. Vous savez l'attachement que je porte à la grande famille des anciens combattants, mon estime bien sûr pour tout ce qu'elle incarne : des valeurs - celles de notre pays et de notre République-, des qualités humaines -le courage, la fraternité, le don de soi jusqu'au sacrifice -. Et surtout un engagement, celui des combats qui furent les vôtres et qui demeurent des combats d'aujourd'hui.

Toute l'année passée est venue rappeler à nos compatriotes ce que notre nation doit à celles et à ceux qui se sont battus pour elle. 2004 a marqué un temps de recueillement et de mémoire. Notre pays s'est souvenu avec émotion de ces instants inouïs où s'est joué le destin de la France, de notre République, et celui de l'Europe tout entière, asservie sous le joug de la folie criminelle nazie.

Il y a soixante ans, la France rentrait chez elle avec le statut de combattant et de vainqueur. Elle retrouvait son rang. Parce que les Français avaient refusé la défaite et l'ignominieuse collaboration avec l'occupant. Parce qu'elle s'était battue, sur tous les théâtres d'opérations avec les Français libres, et sur son sol avec la Résistance.

Nous garderons de cette année 2004 des images fortes et, je dirais, inoubliables. Nos compatriotes se sont unis aux peuples des autres nations alliées dans le souvenir du débarquement de Normandie, puis dans celui du débarquement de Provence. Soixante ans après, ils ont rendu hommage aux combattants français et alliés, ainsi qu'aux victimes de la guerre. Ces cérémonies nous ont rassemblés. Elles ont rencontré un immense écho dans toute la société française, et notamment, on peut le dire aujourd'hui, parmi les jeunes. Preuve, s'il en était besoin, de l'attachement des Français à leur histoire, et de leur reconnaissance envers celles et ceux qui se sont battus et qui sont tombés. Ils savent tout ce qui fut alors en jeu. Ils savent le prix terrible payé pour que notre pays recouvre sa souveraineté et redevienne lui-même, pour qu'il retrouve la liberté, l'égalité et la fraternité.

Dans ces moments d'intense émotion, la nation a rappelé sa dette immense à l'égard des anciens combattants, des résistants, de celles et de ceux qui se sont engagés aux heures sombres dans un combat pour la France et pour une certaine idée de l'homme. Elle a rappelé solennellement ce qu'elle doit à toutes les nations et à tous les peuples qui l'ont accompagnée dans la reconquête de son territoire et de ses valeurs, en particulier à l'Amérique, notre alliée de toujours.

Et dans ces moments graves, nos compatriotes ont ressenti avec une acuité particulière la vocation de l'aventure européenne : la paix, la démocratie, la dignité humaine, la solidarité. Ils ont mesuré l'extraordinaire chemin parcouru en un peu plus d'un demi-siècle par l'Europe, forgée avec courage et volonté par des hommes visionnaires résolus à inverser le cours de l'Histoire et à léguer à nos enfants la paix, la réconciliation, la démocratie.

C'est dans cet esprit que j'ai souhaité la présence, au Mémorial de Caen, du Chancelier fédéral allemand. Ensemble, nous avons voulu dire aux Français et aux Allemands, et d'abord à la jeunesse de nos deux pays, la force inaltérable des liens qui nous unissent, cet avenir que nous n'envisageons plus désormais l'un sans l'autre. Et nous avons rappelé, à l'heure où tant de peuples se déchirent encore, que la haine n'est pas une fatalité, que la réconciliation reste possible, qu'elle est une volonté et une patience. Qu'au bout du chemin, il y a la paix, la coopération, le respect de l'autre et le progrès.

Notre pays a voulu se souvenir aussi à Toulon de ces soldats magnifiques, venus par deux fois, d'Afrique et du Maghreb, combattre pour notre liberté. Parmi eux, les plus nombreux venaient d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. Ils étaient de toutes origines, de toutes confessions. La France ne les oublie pas. Elle sait ce qu'elle doit à leur engagement et à leur sacrifice. Je leur en ai rendu hommage au nom de tous nos compatriotes.

Enfin, en 2004, la France a rendu un hommage solennel, cinquante ans après la bataille, aux anciens combattants de Dien Bien Phu, et à travers eux, à toutes celles et à tous ceux qui ont participé au conflit indochinois. Ce fut l'occasion de manifester notre reconnaissance à toute une génération de soldats qui a lutté avec un courage et une abnégation héroïques par fidélité à un certain idéal français.

Cette année, nous célébrerons le soixantième anniversaire de la victoire. Nous commémorerons le soixantième anniversaire de la libération des camps et du retour des déportés.

Ensemble, nous fêterons le triomphe de la liberté en Europe et dans le Pacifique.

Dans un même élan de l'âme, nous nous recueillerons dans le souvenir de l'horreur, de l'inhumanité, de la plus indicible souffrance.

Le 27 janvier, je serai à Auschwitz où s'ouvrira le nouveau musée du pavillon français. Puis en octobre, je serai au Struthof pour l'ouverture du Centre européen du résistant déporté dans le système concentrationnaire nazi. Nous nous souviendrons de toutes les victimes de la barbarie nazie. Femmes, hommes, enfants, précipités vers l'abîme en raison de leur race, de leur religion, de leurs origines, de leurs engagements, Héros anonymes de l'Armée des ombres condamnés à l'enfer. Nous penserons aussi bien sûr à toutes celles et à tous ceux qui furent arrêtés, livrés, torturés, fusillés par l'occupant et ses complices.

Cette année encore, tous ces rendez-vous de la nation avec son histoire seront préparés en étroite concertation avec les associations que vous représentez. Ils exprimeront ainsi, dans la diversité de vos itinéraires, votre volonté commune de témoigner encore et encore, en direction notamment des plus jeunes, de ces heures de tragédie et de grandeur où, au pire de l'homme, a répondu le meilleur.

Ils diront votre volonté de transmettre, avec la mémoire, la nécessité de défendre partout et toujours ces valeurs pour lesquelles vous avez si âprement lutté. Au sein de la société française, les anciens combattants et les victimes de guerre jouent, dans ce domaine, un rôle irremplaçable. Un rôle qu'ils jouent aussi au service de la paix, de la réconciliation entre les peuples et de l'unité de notre continent. Nos compatriotes seront invités cette année à s'exprimer, par la voie du référendum, sur le projet de traité constitutionnel européen et donc sur l'avenir de la construction européenne. Vous qui avez été les témoins, les acteurs de ces tragédies que sont toujours les guerres, les divisions, je vous invite à faire entendre votre voix, quels que soient vos choix, à l'occasion du débat qui va s'ouvrir dans notre pays. Vous y avez une place éminente.

Enfin, je veux renouveler devant vous mon soutien et celui du Gouvernement à l'action que vous menez auprès de nos compatriotes. Nous avons besoin du témoignage du monde combattant, et de son appui militant aux idéaux qui fondent notre nation et notre République. Je veux lui dire qu'il peut compter sur le Ministre délégué aux Anciens Combattants qui se tient à ses côtés et

s'attache à répondre à ses attentes.

Mesdames, Messieurs, les vœux que je forme à votre intention, à celle de vos proches et des membres de vos associations, en ce début d'année sont naturellement des vœux de bonheur et de santé. Je vous souhaite aussi de poursuivre avec la même énergie et le même enthousiasme votre mission au service de notre pays. Une nouvelle fois, je veux vous dire mon estime, ma gratitude, mon amitié, et celles de tous nos compatriotes.

Je vous remercie.